



Service de l'édilité
Constructions

PUBLICATION
BULLETIN OFFICIEL

Enquête publique

Edition n°50 du 17 décembre 2021

L'administration communale de Nendaz soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire présentées par :

- PPE Prameirâ pour la réfection de la toiture avec pose d'une isolation (20 cm) et réfection des façades et des balustrades au lieu-dit Prameirâ/Haute-Nendaz, plan 4 MC, parcelle 194 propriété du requérant, coord. 2'588'748 / 1'114'482, zone H80 habitations collectives.
- PPE Les Bouleaux pour la réfection des façades et des balustrades au lieu-dit Prameirâ/Haute-Nendaz, plan 9 MC, parcelle 661 propriété du requérant, coord. 2'588'806 / 1'114'677, zone H80 habitations collectives.
- Mme Marie-Noëlle Claivaz pour la construction d'un enrochement au lieu-dit la Poya/Basse-Nendaz, plan 27 MC, parcelle 2619 propriété de la requérante, coord. 2'589'728 / 1'115'178, zone H30.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans au bureau communal pendant les heures d'ouverture.

Les observations et oppositions éventuelles, dûment motivées, seront adressées à l'administration communale, par écrit, en deux exemplaires dans un délai de 30 jours dès la présente publication.

Basse-Nendaz, le 17 décembre 2021

L'Administration communale